

# CENTRE POUR LA LUTTE ANTITABAC EN AFRIQUE



## Appel à projets de recherche

**Titre du projet : Renforcer les capacités institutionnelles en matière de la lutte antitabac en Afrique ;  
Subvention #339**

### Introduction :

Le Centre pour la lutte antitabac en Afrique (CLATA) a reçu un financement de la Fondation africaine pour le renforcement des capacités (ACBF) pour la période 2024-2026 afin de mettre en œuvre un projet sur le renforcement des capacités institutionnelles. Le projet vise à renforcer les capacités des ressources humaines et la génération de connaissances dans le but de réduire l'utilisation de toutes les formes de produits du tabac en Afrique. Plus précisément, le projet vise à :

1. Améliorer les possibilités de formation pour les gouvernements africains et les acteur.es concerné.es par la lutte antitabac sur le continent.
2. Améliorer l'accès aux connaissances pour guider la prévention du tabagisme et la lutte antitabac en Afrique.
3. Renforcer le développement institutionnel du CLATA pour une performance optimale de ses fonctions et processus.

En 2020, le CLATA a élaboré un programme de recherche sur la lutte antitabac (*Tobacco Control Research Agenda – PRCT*) visant à fournir un guide pour la production de données locales afin d'orienter la formulation et la mise en œuvre de la politique du contrôle du tabagisme en Afrique.

Par conséquent, le CLATA, avec le soutien de la ACBF, recherche des experts sur le continent africain qui recevront 6 petites subventions de 5000 dollars américains pour exécuter des projets de recherches qui s'alignent sur les domaines thématiques du PRCT ci-dessous :

- 1) Modèles et tendances du tabagisme et de l'exposition au tabac pour tous les produits du tabac, y compris les nouveaux produits. Les données sont présentées à des niveaux nationaux et régionaux (sexe/genre, âge, région, type de produit, nouveaux produits).
- 2) Effets du tabagisme et de l'exposition au tabac sur le développement durable (pauvreté, éducation, culture, sécurité alimentaire, environnement, VIH, tuberculose, santé génésique, maladies non transmissibles).
- 3) Le tabagisme et les populations à risque (jeunes, jeunes adultes, femmes/genre, personnes âgées, résident.es des zones urbaines, (femmes) militaires, prisonniers.ères, patients.es souffrant de troubles mentaux, populations vivant dans des habitations à faible niveau socio-économique comme les bidonvilles).
- 4) Recherche et analyse de la politique du contrôle du tabac (sans fumée, Publicité, Promotion et Parrainage du Tabac - PPPT, les Avertissements Sanitaires Illustrés - ASI, cessation) sur la rentabilité, l'impact, les moteurs, les catalyseurs, l'innovation, les défis, la communication et la défense pour la lutte antitabac.
- 5) Contexte socioculturel du tabagisme
- 6) Industrie du tabac et politique de lutte contre le tabac.
- 7) Production de tabac, moyens de subsistance alternatifs et environnement (distribution, chaîne de valeur, impact sur l'environnement, historique et déterminants de la production de tabac)
- 8) L'économie du tabac et la lutte antitabac (produits, prix, commerce illicite du tabac, fiscalité)

L'agenda complet de la recherche est disponible en [anglais](#) et en [français](#).

## Soumissions

Nous avons le plaisir d'inviter les chercheurs. euses basé.es en **Afrique** à soumettre des projets de recherche. Les projets retenus doivent correspondre à l'une des huit thématiques de l'agenda de recherche du CLATA. Les projets innovants qui abordent des questions cruciales et contribuent à une politique et une pratique fondées sur des données probantes dans les domaines respectifs afin d'informer la lutte antitabac en Afrique sont particulièrement encouragées.

## Conditions

Ces subventions financeront des **travaux liés à l'agenda de recherche du CLATA**. Les activités comprendront l'élaboration de projet de recherche, la collecte et l'analyse de données, la rédaction de rapports et la diffusion. Tous les projets de recherche retenus doivent être approuvés par le comité éthique et les travaux seront publiés dans des revues internationales. Ces subventions sont destinées aux : 1) chercheurs.euses basé.es dans les programmes/réponses de lutte antitabac ; 2) étudiant.es de troisième cycle qui souhaitent mener à bien leurs projets de recherche dans le cadre de cet appel ; et 3) chercheurs.euses en début ou en milieu de carrière. Cette recherche doit être menée à bien et le rapport doit être achevé dans les 12 mois. Le/la candidat.e doit avoir un.e mentor dans un établissement établi.

## Critères d'éligibilité

L'éligibilité est limitée aux chercheurs.euses basé.es en Afrique. Il s'agit de personnes qui (a) étudient actuellement dans une université ou un institut de recherche en Afrique, et/ou (b) travaillent actuellement dans une université, un institut de recherche ou dans le domaine de la lutte antitabac en Afrique. Toutes les personnes associées à l'industrie du tabac ne seront pas financées et ne doivent donc pas poser leur candidature. Les candidatures retenues devront signer une déclaration d'intérêt attestant qu'ils n'ont aucune relation avec l'industrie du tabac.

## Critères d'évaluation

Les projets de recherche seront examinés par un groupe d'experts et de chercheurs.euses. Les projets seront évalués en fonction de six critères d'évaluation à pondération égale :

- **Contribution à la connaissance en ce qui concerne la politique, la stratégie et les preuves pour répondre aux défis locaux :** L'étude articule-t-elle les lacunes de la recherche ? L'étude contribue-t-elle de manière significative à l'avancement des connaissances dans le domaine de la lutte antitabac ? Répond-elle à de nouvelles questions ou introduit-elle de nouvelles méthodes, mesures ou interventions de lutte contre le tabagisme ? Est-elle conforme à la Convention-cadre de l'OMS sur la lutte antitabac (CCLAT), ainsi qu'aux exigences du contexte local en matière de lutte antitabac ? L'étude enrichit-elle le corpus de recherche existant ?

- **Pertinence de la politique** : Les résultats de la recherche auront-ils des implications généralisables ? Comment les "enseignements tirés" seront-ils pertinents au-delà de l'étude ? Les résultats de l'étude influenceront-ils les décisions en matière du contrôle du tabagisme ?
- **Conception technique** : Les méthodes répondent-elles de manière appropriée aux objectifs et aux questions énoncés dans le projet de recherche ? L'étude proposée est-elle réalisable en un an ?
- **Viabilité du projet** : Existe-t-il d'autres obstacles logistiques ou politiques susceptibles de menacer la réalisation de l'étude ? Ces obstacles peuvent inclure l'autorisation du gouvernement, l'examen des sujets humains, les conflits civils et la sensibilité socioculturelle.
- **Valeur de la recherche** : Le coût de l'étude est-il proportionnel à la valeur des contributions attendues à la politique ? Les activités prévues sont-elles justifiées et cohérentes ?
- **Éthique** : Les évaluateurs/rices examineront s'il existe des risques de préjudice pour les participant.es à la recherche, quelles sont les stratégies d'atténuation des risques proposées et comment les avantages possibles de la recherche se comparent aux inconvénients éventuels.

## Démarches de présentation de candidature

Cliquez [ICI](#) pour postuler. La date limite de dépôt de candidature est fixée au **30 juin 2024, avant 17 heures (Heure de l'Afrique de l'Est)** au plus tard. Les candidat.es doivent joindre une lettre de recommandation/de soutien de leurs directeur. trice.s de recherche ou de Chef de département.